# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 19 JUIN 1888. 61me Année

Dufour & Dumont.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 19 JUIN 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


VENTES DE CE JOUR.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No 25 rue de Chartres—Bottes, souliers et bredequins.

## Les terres publiques en Louisiane.

Nous en sommes encore à nous expliquer, nous ne dirons pas l'étonnerie—c'est plus que cela : l'incurie inconcevable—nous ajouterons, volontiers, coupable—avec laquelle les Etats-Unis ont laissé passer d'immenses espaces, peut-être les meilleures régions de leur domaine national, entre les mains de spéculateurs, étrangers par la résidence autant que par l'origine, à des prix infimes, véritablement nominaux—sans imposer à ces étrangers la moindre condition, la moindre garantie du bon emploi qu'ils devaient faire de ces propriétés. Une grande partie de ces aliénations se composent de terrains boisés qui eut une valeur énorme ; leurs acquéreurs peuvent en disposer à leur fantaisie, les conserver indéfiniment, sans les exploiter, en attendant—ils le peuvent, ils sont riches—qu'elles aient acquis une énorme plus-value ; ou bien il leur est loisible de les dénuder immédiatement. D'une façon, ils privent l'Union, pendant un nombre indéfini d'années, d'une précieuse source de revenu, d'un grand accroissement de richesses ; de l'autre, ils l'exposent à des terrible dangers, à d'effroyables perturbations atmosphériques, à de désastreuses inondations. Dans les deux cas, ils rendent impossible la mission que s'est imposée le peuple américain à l'égard des immigrants : ils frustrent ces derniers des bienfaits de la loi du "Homestead," au nom de laquelle on les a attirés ici.

Il n'est pas bon que, dans un Etat, quel qu'il soit, une partie de la propriété foncière appartienne à des étrangers ; cela y crée une situation semblable à celle qui a ruiné l'Irlande et en a fait l'esclave de l'Angleterre. Nous ne voulons pas affirmer que le danger soit immédiat, mais il pourrait devenir très menaçant, si, sans plus tarder, l'on n'y mettait bon ordre.

L'Union, en général, n'est pas la seule à souffrir de cet abominable situation. Chaque Etat en a été, et est encore victime. Ce sont, aujourd'hui, ceux du Sud qui sont le plus affligés de cette plaie de la spéculation terrienne, les Etats du Golfe, en particulier.

L'Alabama, le Mississippi ont été privés d'une grande partie de leurs propriétés, mais ils y ont mis le holà. Le mal subsiste dans la Floride, dans la Louisiane ; aucune des deux n'a encore eu le courage de protester, de revendiquer ses biens, de les arracher à la spéculation. Il est grand temps qu'elles réclament à leur tour, car le danger grandit tous les jours.

Ce ne sont pas seulement les Anglais qui s'abattent, comme des oiseaux de proie, sur nos terres : ce sont, surtout, les hommes du Michigan, de Chicago, ceux qui spéculent sur les terrains boisés, sur les pinières. Ils ont en vite épuisé les forêts du Nord, de l'Ouest ; ils se sont rabattus alors sur le Sud, qu'ils sont en train de ravager. Plus l'étendue des terres exploitables se resserre, plus ils deviennent âpres à la curée. Depuis que l'Alabama et le Mississippi se sont mis en garde contre leurs envahissements, ils ont dû se rejeter sur notre Etat, où le sol disponible devient extrêmement rare. On a de la peine à croire qu'il ne reste en Louisiane que deux millions trois cent mille acres vacants. A en juger par le peu de densité des populations et la petite quantité de terres en culture, il n'y paraît guère. Si les aliénations s'étaient faites dans des conditions normales, conformes aux règles établies, aux lois adoptées, nous devrions avoir au bon titre de plus d'habitants et récolter, annuellement, le double, au moins, de produits agricoles.

Il nous faut donc remercier ceux de nos concitoyens qui ont jeté le cri d'alarme et veulent arrêter la déprédation du domaine public. Au premier rang, nous devons citer le colonel Moorman, président de la *Société d'émigration d'Etat*. Doué d'une rare activité, d'un esprit éclairé, d'un zèle ardent, il s'est mis à l'œuvre, il a étudié la question, il l'a fouillée dans ses moindres replis, retournée sur toutes ses faces ; il a pris les abus sur le fait, il les a signalés à l'opinion publique, mais là ne devaient pas se borner ses efforts. La disposition du domaine public est entre les mains du Congrès. *C'était* donc à la porte du Congrès qu'il devait frapper, tout d'abord ; c'est ce qu'il a fait. Il est allé droit au but, il s'est adressé à nos représentants, à nos sénateurs. Il y a des faits extrêmement curieux dans la lettre qu'il a écrite à ce sujet. On ne trouve pas seulement des spéculateurs, des accapareurs parmi les acquéreurs qui se sont emparés de la meilleure, de la plus *féconde* partie de notre sol. Il y a beaucoup de nouveaux venus, qui sont pères de famille et ont songé à l'avenir de leurs enfants. Ils ont commencé par acheter pour eux-mêmes, et *ils se* sont mis à cultiver leurs nouvelles *propriétés*. Mais, autour d'eux, il y avait de *vastes* terrains vagues qui attendaient des acquéreurs et qui ne coûtaient à peuprées rien—$1 00 à $1 25 l'acre. Avec $1000 ou $1500, ils étaient à même de devenir de gros propriétaires ; ils le sont devenus. Ils tiennent tout cela en réserve pour leurs enfants, qui sont en bas âge, qui ont de 5, 8, 10 à 15 ans. A leur majorité, ces enfants seront à la tête d'un superbe immenble, admirablement boisé, d'un terrain vierge de toute culture qui, avec le temps, aura reçu une plus-value considérable. Certes, la spéculation est très louable ; elle dénote chez ses auteurs de bons sentiments comme pères de famille, mais elle ne prouve pas, du tout, que ce soient de grands citoyens. Ont-ils bien le droit de stériliser, d'enlever à l'exploitation, pendant une période de 10, 12, 15, 20 ans, des terres qui, entre les mains de travailleurs actifs, seraient d'un très bon rapport ? Non seulement les progrès du peuplement sont ainsi arrêtés, mais aussi ceux de la culture. Que l'on se donne la peine de calculer ce qu'auront pu produire ces terres, pendant les différentes périodes que nous venons de déterminer, et l'on restera effrayé de l'étendue des pertes encourues par l'Etat et ses habitants.

Il ne sert de rien de dire que ces braves pères de famille exercent un droit, en agissant ainsi, qu'ils profitent du privilège que leur accorde la loi. Si celle-ci permet de pareilles abus, c'est qu'elle est mauvaise et, si elle est mauvaise, il faut l'abolir, ou lui enlever les défectuosités qui la déparent, qui la rendent funeste. Que l'on songe qu'il ne reste plus que deux millions d'acres disponibles—juste le double du domaine Watkins. Une dizaine de spéculateurs peuvent enlever le tout, en un tour de main et, en moins de six mois, voilà la Louisiane complètement dépeuplée. Toute immigration devra s'arrêter, puisque l'on n'aura plus de terres à offrir aux étrangers.

La situation est extrêmement grave, on le voit ; il n'y a pas un instant à perdre. Qui sait si, avertis par les démarches qui se font, en ce moment, au grand jour, les accapareurs ne se hâteront pas de profiter du répit qu'on leur laissera, pour faire main basse sur le peu de terres qui restent à leur disposition, et que, sous l'empire de la loi actuelle, on ne peut leur disputer ? Tout le monde devrait prêter main-forte au colonel Moorman, pour l'aider à précipiter la conclusion d'une affaire aussi urgente. C'est une question de vie ou de mort pour l'immigration.

### L'EMPRUNT DE PANAMA.

On verra aux annonces que la Compagnie du Canal de Panama, Mills Building, 15 Broad Street, New York, a émis 1,800,000 *bonds* ou obligations, à 360 francs chacune, et portant intérêt à raison de 15 francs par an. Chaque obligation de 360 francs sera rachetable à 400 francs dans 99 ans à partir de 1913. Le rachat de tout le capital, y compris les primes est garanti par le placement en rentes françaises. Il n'y a donc pas de perte possible, ni aucun danger à courir.

Pour les détails relatifs aux obligations sujettes aux tirages à prime, voir l'avis publié aujourd'hui dans l'*Abeille*.

**Hôtel Washington.**—Tout le monde y va, et tout le monde en est enchanté. Milneburg est certainement une des stations balnéaires les plus agréables et les plus populaires du lac Pontchartrain. L'eau y est délicieuse et d'une pureté irréprochable, aucun égout de la ville ne venant y aboutir. Quant à l'Hotel Washington, dont l'éloge est dans toutes les bouches, il nous suffit de dire qu'il est administré par M. John Trisconi, dont on connaît la vieille expérience.

## LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 16 juin :

Quelques ondées sont venues gêner les travaux des champs, cette semaine, mais à peine avaient-elles disparu, que partout on se mettait à l'œuvre pour combattre l'herbe et donner le coup de charrue final aux cannes, maïs, etc.

Le montage du fleuve permet aux riziers de puiser l'eau par les dalles, et l'irrigation devient peu coûteuse ; cependant, malgré cette crue bienfaisante, en beaucoup d'endroits les pompes fonctionnent encore.

Les récoltes sont généralement bonnes.

Il y avait foule à la foire donnée au bénéfice de la Chappelle St-Marie, samedi et dimanche soir. Ainsi qu'on pouvait s'en convaincre par la jolie recette que nous publions ci-dessous, chacun, en donnant toute liberté à une gaîté de bon aloi, a voulu laisser un témoignage métallique et sonnant de sa générosité.

La fanfare de Ste-Marie, sous l'habile direction de M. Pierre Chauvin, s'est distinguée, pendant les deux soirées, par une exécution des plus parfaites.

Les comédies, tableaux etc., ont été très bien rendus.

Citer M. Pierre Chauvin et sa sœur Mlle Olympe Chauvin qui avaient préparé les pièces, les tableaux, etc., etc., les dames qui avaient charge des tables, n'est-ce pas montrer le succès le plus brillant, le dévoûment et la bonne volonté les plus désintéressés ?

On estime, on applaudit ces personnes-là, et celles qui leur prêtent leurs concours, dans ces œuvres de charité, et l'on a raison.

Voici la recette de cette fête :

—Tables.—

| | |
|---|---|
| Punch : Mme Malone | $110 65 |
| Café : Mmes H. Dubourg, X. Sarrazin | 81 50 |
| Crème : Mlles Lucie Walsh, Fédéline Landry | 104 70 |
| Fantaisies : Mlles Louise Chauvin, Viviane Webre | 95 00 |
| Restaurant : Mme Lanoue | 140 75 |
| Bar : M. A. Sarrazin | 75 35 |
| Soda : Mme Brooks | 37 20 |
| Total | $645 15 |
| Faux frais | 40 15 |
| Bénéfice net | $605 00 |

—Le nouveau jury de police qui vient d'être nommé par le gouverneur Nicholls est composé comme il suit :

1er ward—Félicien Waguespack.
2me ward—Jean Gentil.
3me ward—Nelson Himel.
4me ward—Pierre Chauvin.
5me ward—Richard Esterbrook.
6me ward—Hector Himel.
7me ward—Joseph Waguespack, Jr.
8me ward—Oscar Rouer.

Ces messieurs, qui sont tous d'excellents démocrates et possèdent les qualités requises pour remplir le devoir qui leur est imposé, méritent la confiance de tous.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 16 juin :

La semaine dernière a été un peu trop sèche, en beaucoup d'endroits, au point de vue des récoltes. Dans quelques localités, il y a des pluies abondantes, cela est vrai, mais, dans beaucoup d'autres, l'eau a complètement manqué, et le besoin s'en faisait d'autant plus sentir, que le soleil était *expessivement* ardent.

—La canne a commencé à embrager le terrain ; aussi conserve-t-elle ses vives couleurs. En bien des endroits, les souches conservent leur avance sur le plan. On comptait que le plant regagnerait presque tout le terrain perdu ; là dessus, les espérances ont été un peu déçues ; on remarque plus d'un vide dans les chaînes de pied du printemps.

Cependant, comme le plant d'automne est généralement excellent, et que les souches sont meilleures qu'à l'ordinaire, la compensation est, naturellement, faite, si l'on peut prédire que nous aurions une récolte égale à celle de l'an dernier.

Le maïs étant assez avancé avant la dernière sécheresse, pour n'en pas souffrir ; il sera, lui aussi, abondant.

On a semé beaucoup de pois à la volée dans le maïs ; le terrain est couvert de lianes, qui sont vivaces et rapporteront très convenablement.

Le riz *est*, sans aucun doute, supérieur à celui de l'an dernier, au double point de vue de la qualité et de la quantité. Il y a beaucoup moins, bien des champs chargés de mauvaises herbes, mais, en général, ils ont bon aspect et sont pleins de promesses ; on travaille, de tous les côtés, à les nettoyer.

Le coton est en bon état ; il a fait beaucoup de progrès depuis deux semaines. On a eu soin de le maintenir propre, depuis le moment où il a été semé.

En résumé, la récolte, en général, est bonne et doit avoir de beaux résultats.

Ce sont, surtout, les planteurs de riz qui sont favorisés, cette année. Le fleuve a baissé de bonne heure, mais de très nombreux planteurs ont des pompes et ils savent s'en servir à temps. Depuis la première baisse, du reste, le haut Mississippi et le Missouri ont gonflé. Il y a eu des désastres dans l'Ouest, mais il est resté sans d'eau dans le courant, pour le maintenir à une bonne hauteur. La crue a été juste ce qu'il fallait pour nos riverains du bas Mississippi ; elle a permis aux planteurs de mettre de côté leurs pompes. Le fleuve est, maintenant, juste à la hauteur qu'il faut pour le bien de nos planteurs riziers.

—Les gens qui raisonnent, en admettant qu'il y a un surplus au trésor, se trompent ; ils ignorent, en général, la situation financière du pays. Ce qui fait croire qu'il y a un excédant, c'est que le gouvernement a, jusqu'ici, négligé de racheter les bons qu'il a émis. Il est insensé de dire qu'un peuple qui a $1,500,000 de dettes est au-dessus de ses affaires et qu'il a un excédent de recettes. Il n'y a donc pas à diminuer la taxe. Le seul changement qu'il y ait à faire, c'est de la rendre plus juste, plus équitable. Telle qu'elle est, elle doit être modifiée et déplacée, non abolie ou diminuée. Un peuple, pas plus qu'un individu, n'a le droit de dire qu'il a un surplus tant qu'il doit de l'argent et qu'il a des créanciers à satisfaire.

—Le gouverneur Nicholls vient, très à propos, de lancer une proclamation dans laquelle il sollicite, pour la Foire d'Etat, qui doit avoir lieu à Baton Rouge, au mois d'octobre, le patronage de tous ceux qui s'intéressent au progrès et à la prospérité de l'Etat ; il s'est adressé, spécialement, aux associations et aux citoyens de la Louisiane, leur demandant, avec instance, de contribuer, le plus possible, au succès de ce concours.

Le Bureau des directeurs a promis de faire tout ce qu'il pourra pour nous donner une grande et complète Exposition des produits de l'Etat. Nous avons la ferme confiance qu'il y réussira.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 16 juin :

Cinq chargements de bois de charpente sont arrivés, jeudi dernier, pour la construction de la gare de Covington.

—Nous avons reçu d'excellents rapports sur l'état de nos récoltes de coton, de cannes, de maïs, de pois et autres produits dans toute la paroisse.

—M. A. C. Prévot, marchand et l'un de nos plus actifs citoyens de Slidell, nous a envoyé, mercredi dernier, plusieurs grappes de raisin Concord, ce sont les premières de la saison.

—Il y a eu, jeudi matin, un magnifique arc-en-ciel du côté de l'ouest, puis une pluie abondante et bienfaisante, avant midi. Nous en avions grand besoin ; elle a été accueillie avec joie par nos fermiers et nos jardiniers.

—A partir de mercredi prochain, le chemin de fer d'East Louisiana donnera des excursions, de la ville, chaque mercredi et chaque dimanche. Les trains d'excursion quitteront la Nlle-Orléans à 7 heures 30 du matin—une demi-heure plus tôt qu'auparavant.

—Covington a de justes raisons d'être fier de ses visiteurs d'été et de ceux qui viennent y séjourner pendant cette saison. Nous citerons parmi eux MM. H. Ellerman, H. Laronsini, Jos. Walker, Jos. Zeigler, Joseph Hernandez et d'autres gros négociants et hommes d'affaires de la Nlle-Orléans.

—M. J. E. Smith a commencé la construction de deux nouveaux et élégants cottages, qui seront, bientôt, achevés et habités. Il y a une grande demande de résidences à Covington ; on en sent le besoin, surtout, en été, et il est probable qu'il va s'en élever bientôt de nouvelles.

—On nous écrit, de Mandeville, en date du 14 juin :

"Notre localité est remplie de visiteurs. Matin et soir une multitude de voitures longent la plage et les trottoirs sont encombrés de promeneurs. Le soir, à l'arrivée du "New Camelia" le quai est encombré d'une foule de dames, qui embellissent maintenant notre village.

"Dimanche dernier, le "New Camelia" débarqué, ici, plusieurs centaines d'excursionistes. L' "Héroïne," les jours d'excursion, pourrait beaucoup aider le "New Camelia", qui est toujours plein. L' "Heroïne" devrait faire le service du West-End.

"Nos hôtels font de bonnes affaires, et les marchands, ainsi que les bouchers, n'ont pas à se plaindre.

"Nous avons un nouveau puits artésien. C'est M. Eug. Mugnier qui l'a creusé, pour le compte de M. Joseph Solle, notre entrepreneur boulanger. Ce nouveau puits a 245 pieds de profondeur et donne dix gallons d'eau à la minute. L'eau est très pure. M. Solle nous dit qu'il ne craint pas la concurrence du pain de la Nouvelle Orléans, car il ne se sert que de l'eau le plus pure pour faire son pain."

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 16 juin :

M. A. Cole, était ici, mercredi dernier ; il vient de parcourir à peu près toute la paroisse ; il nous dit que, partout, les récoltes sont superbes et qu'on peut compter sur un abondant rendement.

—Décédé, à sa résidence, Vincent Settlement, à l'âge de 68 ans, M. Siméon Vincent, né en 1820, près de l'endroit où il est mort. C'est sous sa direction que le Vincent Settlement est devenu, peu à peu, l'un des centres les plus prospères de l'Etat.

Père Vincent, comme l'appelaient ses concitoyens, avait une bien nombreuse famille—enfants, 9 ; 7 vivants, 2 morts —petits enfants, 61 ; 46 vivants, 15 morts—arrières petits-enfants, 13 ; 9 vivants, 4 morts ; total, 83 ; 62 vivants, 21 morts. Il laisse aussi deux frères et trois sœurs, dont les familles pleurent la perte de cet homme de bien.

Se teindre en noir est *simplement* une affaire de goût, il est de bon goût de se servir de la Teinture de Buckingham pour les Favoris.

## Autriche.

On commente fort, à Vienne, un article du *Pester Lloyd*, disant que les mesures économiques employées par le chancelier de Berlin contre la Russie, tendant à la pousser au désespoir, l'Autriche n'élèvera aucune objection considérant qu'il est temps de régler nos comptes avec l'empire russe.

"Si l'Allemagne est prête à mettre fin à cette situation intolérable, elle peut compter sur notre participation et notre action énergique.

"L'Allemagne peut fixer le moment pour terminer la crise et nous sommes prêts."

On signale ces réflexions du *Narodni*, organe tchèque ;

"C'est au moment où l'Allemagne semble vouloir s'occuper des affaires d'Orient qu'éclate un orage du côté du Rhin. Le solitaire de Varzin, tout en faisant semblant de s'occuper ailleurs, a toujours, en réalité, les regards tournés vers l'Ouest. C'est là que l'orage éclatera, subit et formidable, le jour où l'on pensera aura fermé les yeux."

Ces journaux tchèques sont unanimes à reconnaître que tous les efforts du chancelier et de l'état-major allemand tendent à préparer la grande lutte entre la France et l'Allemagne.

Nous lisons, dans une dépêche adressée, de Vienne, à la *Justice* de Paris :

"La campagne de presse est absolument dirigée par la chancellerie et, dans les cercles bien informés, on considère que c'est le prélude de décisions importantes.

"On commence à dire tout bas que les crédits militaires votés dernièrement ont été reconnus insuffisants. Cette guerre de plume, ces mesures de vexations inutiles, ces provocations nous feraient donc préparer l'opinion publique en Allemagne aux nouveaux sacrifices budgétaires qui seront réclamés au Reichstag.

Cette opinion est très accréditée à Vienne, mais on n'en juge pas moins que la situation est fort inquiétante."

Il paraît qu'on est fort anxieux, à Vienne, de connaître exactement les mesures économiques qui seront prises en Allemagne contre la Russie. On croit que l'Autriche-Hongrie sera obligée de prendre des mesures analogues. La nouvelle s'accrédite même que des négociations sont engagées à cette fin entre les gouvernements de Vienne et de Berlin. Il est certain que la lutte économique entreprise par l'Allemagne ne saurait être efficace qu'avec la participation de l'Autriche-Hongrie, et l'intime union des deux empires rend cette participation vraisemblable.

MM. Lang et Locher viennent de présenter, à l'Académie des sciences, de Vienne, le résultat d'expériences sur le transport de l'électricité par la vapeur d'eau.

On sait que le frottement de la vapeur contre des corps solides augmente la charge d'électricité ; on a même appliqué ce phénomène à la production de l'électricité dans la machine d'Armstrong.

M. Locher a prouvé, par des expériences thermométriques, qu'un liquide électrisé se vaporise plus rapidement que lorsqu'il se trouve à l'état neutre. Ce résultat n'est d'ailleurs pas nouveau. Masgart, et plus récemment le professeur Exner, ont démontré le même fait. Seulement, M. Locher attribue l'augmentation de la quantité de vapeur produite au vent électrique énergique qui existe à la surface et qui, paraît-il, rend les mesures thermométriques très difficiles, et non à l'électrisation de la vapeur elle-même.

La *Correspondance politique*, de Vienne, publie l'entrefilet suivant :

"D'après des informations qui nous parviennent de Varsovie, le ministère des communications russe vient d'ordonner que les travaux qui se poursuivent pour la construction de nouvelles routes dans les provinces occidentales de l'empire soient menés le plus activement possible, afin qu'ils puissent être terminés dans le courant de cette année. L'ensemble des frais pour tous ces travaux s'élève à la somme de trois millions de roubles. Parmi les routes que l'on construit déjà figure une chaussée de cent verstes, de Proskourow par Kamieniac-Podolski jusqu'à la frontière, et l'on projette ainsi la construction d'une route de Wolocoysk à Satanow, le long de la frontière."

## Les plébiscitaires en France.

Nous lisons dans la *Liberté* :

Si un plébiscite pouvait avoir la vertu souveraine de nous tirer du gâchis où nous pataugeons, de mettre un terme à la lutte des partis et aux ambitions des prétendants, de guérir l'impuissance et l'incohérence de nos Assemblées, de nous donner des chefs et des hommes d'Etat de génie et d'unir l'immense majorité du pays dans un grand sentiment de patriotisme et de bien public, quoique, par principe, nous soyons opposé à ce système de consultation des foules inconscientes, nous dirions, volontiers : "Allons-y ! Que le peuple français décide lui-même de ses destinées et prononce l'arrêt suprême qui doit imposer un désarmement définitif à toutes les factions rivales !"

Mais, nous le demandons à tous les hommes de bon sens et de bonne foi, est-il possible de concevoir une telle espérance ? Le plébiscite, que nous proposent à la fois les royalistes, les impérialistes et le général Boulanger aura-t-il jamais cet effet salutaire d'apaisement et de guérison ? Après le vote populaire, qu'on veut provoquer, serons-nous moins divisés ? Serons-nous plus sages ? Serons-nous mieux gouvernés ? Et comment, sous quelle forme, par qui serons nous gouvernés ?

Nous nous posons, sincèrement, loyalement, ces questions en nous-mêmes, avec le ferme désir de les résoudre. Soyez bien sûrs que, si jamais une proposition de plébiscite est explicitement formulée, le pays tout entier se les posera comme nous.

Examinons.

D'abord, quel plébiscite ?

Notre confrère Maguard définissait très bien, il y a peu de jours, les termes du problème, tout en se montrant, à son tour, très sceptique en ce qui concerne la solution, et il disait : "Nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'on demandât directement au peuple s'il veut la République, la Monarchie ou l'Empire." C'est en effet le plus net et le plus simple Le suffrage universel, qui est essentiellement simpliste, comprendrait cette triple interrogation et y répondrait aisément. Puis, cela fait, on compterait les voix et le régime qui aurait obtenu le plus de suffrages serait définitivement consacré et accepté par tous. Il n'y aurait plus qu'à l'organiser dans ses rouages constitutifs et tout serait pour le mieux dans le meilleur des Etats possibles.

Sans doute, mais c'est beaucoup trop simple par le temps où nous vivons. Il faut même une forte dose de naïveté pour croire que les choses se passeraient avec cette facilité.

La première difficulté sera celle-ci : la République, qui existe, qui a le pouvoir, qui prétend, en fait, que toutes les manifestations du suffrage universel dans les élections générales l'ont sanctionnée autant que pourrait le faire un plébiscite, ne consentira jamais bénévolement remettre son existence et sa légitimité en question devant le pays. Le Président de la République, qui a été éprouvé par une dure épreuve périlleuse ; or, quel moyen aura-t-on pour l'y contraindre ?

On répond : la pression de l'opinion, le mouvement irrésistible du vœu public qui emportera toutes les résistances.

Est-ce bien certain ? Jusqu'à présent l'fait n'est pas évident et l'agitation qu'on cherche à exciter de tous côtés est encore très limitée. Parviendra-t-on, par le pétitionnement, par la propagande, par tous les procédés habituels à la guerre des partis, à la développer et à lui donner cette force irrésistible ? C'est ce qu'il faudra voir ; ce n'est pas encore vu.

D'ailleurs, si l'opinion se laissait entraîner, elle voudrait probablement savoir où on la mène et elle exigerait des déclarations catégoriques.

Soit ! dirait-elle à bon droit, votons pour décider si la France restera en République ou si l'on rétablira la Monarchie ou l'Empire. Mais, d'abord, il importe que tous les prétendants prennent l'engagement solennel de se soumettre, sans réserve, au verdict du suffrage universel ; car enfin, si, le lendemain de cette consultation directe de la nation, nous sommes en face des mêmes prétentions et des mêmes luttes, à quoi nous aura servi de mettre en mouvement cette immense machine du plébiscite, d'agiter les esprits et d'allumer encore plus le feu des discordes civiles !

Donc, il faudrait demander avant tout à M. le comte de Paris et au prince Victor leur renonciation formelle et perpétuelle, pour eux et leurs héritiers, au cas où la République triompherait. Et, pour celle-ci, comment ferait-on ? Demanderait-on aussi au gouvernement actuel et aux Chambres une déclaration expresse qu'ils accepteront et que tout le parti républicain acceptera la Monarchie en l'Empire si la majorité des votants les consulte ? Et que demande-t-on enfin à M. Boulanger et à ses amis ?

Croyez-vous sincèrement que les prétendants se désigneront à cet acte d'abnégation, ou que les représentants légaux de la République signeront d'avance cet acte d'abdication ? Non, non. Les partis et les prétentions subsisteront avec autant d'ardeur et bien plus de passion après qu'avant, car il y aura chez tous les vaincus quels qu'ils soient, l'implacable ressentiment de la défaite.

Il en est, du reste, des mots "plébiscite, appel au pays, consultation de la nation", comme de tous les vocables retentissants avec lesquels on soulève les masses et l'on fait les révolutions. Ce sont des cris de guerre ; mais ceux qui les poussent, pendant quelque temps, le combat, ne s'entendent presque jamais sur ce qu'ils signifient.

Nous en avons un exemple irrécusable dans l'attitude des principaux organes de la Monarchie et de l'Empire, à l'occasion des résolutions prises ces jours derniers par l'union plénière des Droites. Chacun les interprète à sa façon et entend les faire tourner à son profit.

C'est d'abord M. Paul de Cassagnac qui, avec sa franchise ordinaire, déclare que le plébiscite qu'il veut, c'est celui qui consacrera le fait accompli et non celui qui le précédera. "Obtenir le plébiscite préalable, antérieur à toute restauration monarchique et désignant une des formes de la Monarchie, c'est le rêve, déclare-t-il, c'est la boussole jusqu'à l'utopie..... Le plébiscite APRÈS apparaît comme le seul pratique, parce qu'il sera le seul possible." C'est-à-dire qu'on entend consulter la France lorsqu'on aura d'abord renversé la République. Parfait ! Mais alors il s'agit d'un coup de force qui parle bien du droit imprescriptible qu'a le peuple de décider de ses destinés !

La *Gazette de France*, à l'extrémité du parti monarchique, n'entend la dissolution et la revision qu'à la condition qu'il sera bien convenu qu'il ne s'agit que de rétablir la Monarchie. "Par la dissolution, dit-elle, sans solution monarchique hautement préparée, hautement offerte."

Ecoutons la *Souveraineté*, autre extrême de l'impérialisme. "Les bonapartistes, qui ont lutté dix-huit ans pour la cause du plébiscite, n'entendent pas aujourd'hui, en laissant à M. de Mackau la direction d'une action spéciale, se mettre à la suite des orléanistes.... Ils sont à la tête du mouvement et veulent y demeurer."

Voilà comment on est d'accord parmi les plébiscitaires. Et l'on croit que le pays admettra les yeux fermés l'idée même du plébiscite, lorsqu'il voit ceux qui la lui prêchent prêts à se battre ensuite entre eux dans l'irréconciliable conflit de leurs ambitions personnelles ?

ALLEMAGNE.—Le grand état-major de Berlin fera, cette année, des voyages d'études dans les provinces occupées par les 1er, 2e, 4e, 5e, 6e, 8e, 9e, 11e, 14e et 15e corps d'armée.

La germanisation des provinces polonaises de la Prusse fait, tous les jours, de nouveaux progrès. Cinquante instituteurs de la Westphalie, qui ne parlent pas le polonais, viennent d'être placés dans les écoles de Posen. Cette mesure avait été proposée dans un des derniers conseils de ministres. Le gouvernement prussien croit que l'introduction générale et obligatoire de la langue allemande est le meilleur moyen d'arriver plus vite à la germanisation complète des provinces annexées.

Le voyage du général comte de Waldersee, le remplaçant du maréchal de Moltke dans les pays annexés, a une signification particulière.

On assure qu'il a proposé à l'administration militaire allemande de construire cinq nouveaux forts d'arrêt et de renforcer, le plus tôt possible, les garnisons de Metz, de Strasbourg, de Sarreloupis et de Wissembourg.

Demandez la Salsaparille d'Ayer et ne vous laissez pas persuader d'en prendre une autre. Vendue par tous les droguistes.

A l'examen des candidats pour le grade d'officier de territoriale.

Le colonel.—Parlez-nous de la défense des lieux habités.

Le candidat.—Des lieux habités ? C'est bien simple, mon colonel. On crie : Il y a du monde !


ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Helt & Cie. 10 déc—1an

Compagnie du Canal de Panama.
Bureau dans la
*Bateese Mills, Broad street*, 15, *New York*.
EMISSION DE
1,800,000 bons ou obligations de 360 francs chacune, intérêt 15 francs par an,
Rachetables à 400 francs dans les 99 années qui suivront, à partir de l'an 1913. Rachat de tout le capital, y compris les primes, garanti par placements en rentes françaises. Pas de perte possible.
Bons sujets aux tirages avec les PRIMES comme suit :
3,390,000 francs par an jusqu'en 1913 en six tirages comprenant :
3 primes de.....500,000 francs
3 primes de.....250,000 "
6 primes de.....100,000 "
A dater de l'année 1913, 2,200,000 francs par an en quatre tirages, comprenant :
2 primes de.....500,000 francs
2 primes de.....250,000 "
4 primes de.....100,000 "
Le reliquat des primes en séries moindres. Premier tirage le 10 août prochain.
Conditions de paiement :
20 francs en souscription.
40 francs à la distribution des certificats.
Les souscriptions seront reçues, si elles sont envoyées par la malle, jusqu'au 10 juin prochain inclusivement.
C. COLNÉ,
Secrétaire.
19 juin—19 au 26 PP

Mme Z. FORTIER,
163.....Rue Roman.....163
Vend en bottes ses médicaments qui guérissent presque toutes les maladies des yeux, expliqué la manière de les préparer et de s'en servir. En vente chez P. L. Cusachs, pharmacien, rue du Canal, coin Baronne ou à ma résidence, 163 rue Roman, près Dumaine. 14 juin—1m 3 fps

Grande Réduction dans le prix de la Gazoline.
Stoves de cuisine à vapeur. Nous offrons la meilleure Gazoline sans odeur pour lampe à 11 cents le gallon, livré à domicile. Envoyez les commandes par cartes postales à
A. M. BURKE,
No 127 rue Sixième, Nouvelle-Orléans.
17 juin—1sem

Le docteur Roudanez
Ne devant pas s'absenter cette année, à l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il fera ses consultations tous les jours, à partir du 20 juin, de 10 heures 1/2 à midi à son office rue Baronne No 5, près Canal, et de 2 à 3 heures P. M., à son domicile rue de la Douane 179 17 juin—3f

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Sonflens abdominaux. Bandages herniaires. Pulvérisateurs, appareils pour les jambes, etc. dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.
31 mai—1 an

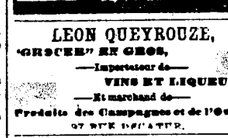


LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Champagnes et de l'Ouest,
97 RUE DE L'ALTAR.

Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1854
—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire
Directeurs :
Joseph Bowling, Chas M. Whitney, Geo. W. Bentell, J. H. Oglesby, U. Marionnat, W. R. Lyman, J. J. Reiss, Charles H. Dotson, Lucien Delery, S. C. Coulon, R. F. W. Rickman, Charles Newman, Joseph Kohn, M. Gillis, James T. Rodd, Chas. A. Rice, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
10 juil 87—1an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
1re rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

Compagnie d'Assurances
HOME,
No 78 rue du Camp.
THOS. SEFTON, Président.
J. B. WOODS, Vice-Président.
JNO G. BYRD, Secrétaire.
Capital payé.....$268,000
Actif comptant.....412,000
le 31 décembre 1887.
Assurances—Incendie—Rivières—Mers.
13 juin—1 sem

$1.00 LA PAIRE !
Bottes à boutons pour petits garçons :
$1.00 LA PAIRE !
Escarpins garnis en vernis, pour dames :
$1.00 LA PAIRE.
Bottines fines en prunelle, pour dames :
$1.00 LA PAIRE.
Bottes à boutons en chevreau, pour fillettes :
$1.00 LA PAIRE.
Pour clôre plusieurs consignations, avant la prise de l'inventaire, plusieurs lots de CHA